

**Dispositif  
« Ecole ouverte » 2021**



- Site possible : Parc technologique à St Priest/ Grand Parc Miribel Jonage / Rhône et Saône + de nombreuses rivières du département.
- Budget : 180€ pour 2h d'activité / journée (4h) 360€
- Transport à prévoir si nécessaire.
- Périodes possibles : printemps (les 12, 13 et 14 avril) et été 2021 (les 7, 8, 9 12 et 13 juillet)
- Groupe de 15 enfants à partir de 8 ans.
- Journée Pêche/Nature : découverte d'un milieu aquatique et de ses habitants

	VISITE	RENCONTRE	PRATIQUES
Contenus	<p>Visite d'un milieu naturel en lien avec l'eau. (plusieurs sites possibles : Grand Parc Miribel Jonage, Parc Technologique à Saint Priest, Rhône/Saône et de nombreux cours d'eau)</p>	<p>Rencontre avec des bénévoles d'association de pêche et de protection des milieux aquatiques et un salarié de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.</p> <p>Connaissance de la réglementation de protection des milieux aquatiques.</p>	<p>Au choix selon les sites, la durée, le public...</p> <p><b>Pêche et découverte des petites bêtes aquatiques</b> avec des épuisettes.</p> <p><b>Pêche et découverte des poissons</b> avec des cannes à pêche.</p> <p><b>Rallye Changement climatique</b> (sorte de course d'orientation naturaliste par équipe)</p> <p><b>Le carnet de santé</b> du milieu avec des séries de tests physico-chimiques.</p>
Objectifs travaillés	<p>Familiariser l'élève avec les milieux naturels notamment aquatiques).</p> <p>Elargir sa connaissance du monde qui l'entoure.</p> <p>Se situer dans le monde et ses manifestations</p>	<p>Favoriser l'ambition scolaire des élèves.</p> <p>S'informer se projeter dans un parcours scolaire ou citoyen.</p>	<p>S'exprimer, approcher de manière sensible un langage, scientifique, se penser comme acteur de la protection des milieux aquatiques</p> <p>Agir individuellement au sein d'un projet collectif.</p>

La Fédération de Pêche et de Protection du milieu Aquatique est un acteur de l'éducation à l'environnement sur le territoire de la Métropole de Lyon depuis de nombreuses années. Nous sommes agréés au titre de l'article D 551-1 du code de l'éducation pour apporter notre concours au service public de l'éducation nationale dans l'académie de Lyon.

Pour informations et contacts : Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Pierre-Alexandre AVALLET [pierrealex.avallet@peche69.fr](mailto:pierrealex.avallet@peche69.fr) 06 11 15 17 17